

Avis de la Bourse

Cotation en Bourse des titres « SOTIPAPIER » suite à l'augmentation de capital de la société décidée par l'AGE du 22 mai 2017

A partir du **09 octobre 2017**,

- Les 23 950 000 actions anciennes de la société « SOTIPAPIER » seront négociables en Bourse, droits de souscription détachés.
- Les droits de souscription seront négociables en Bourse dans les conditions suivantes :
 - Code Mnémonique : STPS7
 - Code ISIN : TN0007630023
 - Groupe de Cotation : 32

Les 3 991 666 actions nouvelles à souscrire en numéraire, à raison d'une (01) action nouvelle pour six (06) actions anciennes, seront négociables en bourse à partir de la réalisation définitive de l'augmentation de capital en numéraire conformément aux dispositions légales en vigueur régissant les augmentations de capital des sociétés, sur la même ligne de cotation que les actions anciennes